



AVIS PUBLIC

AVIS ANNONÇANT LE DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2024

AVIS PUBLIC est donné que, conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes* (R.L.R.Q., c. C-19), la trésorière par intérim de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures déposera le rapport financier consolidé et le rapport du vérificateur dressés pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024, au cours de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le mardi 17 juin 2025, à compter de 18h30 à la salle du conseil municipal située à l'hôtel de ville, au 200, route de Fossambault, à Saint-Augustin-de-Desmaures, G3A 2E3.

Fait à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

Ce 9 juin 2025

La greffière,
M^e Marie-Josée Couture
www.vsad.ca